Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270837
Centre d'intérêt: 230

Charest, Diane.

Prévention de l'abandon prématuré : le rendement scolaire, un indicateur prédictif d'un abandon possible : document de travail / Diane Charest ; [pour la] Direction générale des réseaux. -- Québec : La Direction, 1979 [i.e.] 1980.
16 p. ; 28 cm. -- (Milieux défavorisés. Soutien aux adolescents)

Code: 51-3564. Notes bibliogr. au bas des p.

ISBN 2-550-00557-0

Cote Dewey: 373.12913'09714/C472p Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Rendement scolaire *Retard scolaire *Prévention *Milieu défavorisé *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Dépistage

Diverses études ont mis en relief le lien statistiquement significatif qui existe entre le rendement scolaire (plus précisément les retards scolaires) et l'abandon des études. Réalisé dans le cadre d'un programme de prévention de l'abandon prématuré, le document souligne les avantages que l'on peut tirer, sur les plans du dépistage et de la prévention, de ce rapport. Il présente des mécanismes de signalement (bulletin scolaire, instrument de dépistage) permettant de repérer les candidats à l'abandon scolaire à partir de leur dossier d'études.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8270829
Auteur de l'analyse: ar

EDUQ 8270833

rnement du Québec
ère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ: LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PRÉDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE

MILIEUX DÉFAVORISÉS:
SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

Septembre 1979

51-3564

EDUQ 8270833

DOSSIER "MILIEUX DEFAVORISES": SOUTIEN AUX ADOLESCENTS.

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PREDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE

Diane Charest
Direction générale des réseaux

Septembre 1979

Document de travail

LES CAHIERS DU PROGRAMME DE PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE - CODE 51-3576

LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS

L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE - CODE 51-3565

ATELIERS D'INFORMATION - CODE 51-3577

LE DEPISTAGE DES JEUNES EN SITUATION D'ABANDON

LE CONTROLE DES ABSENCES: UN MOYEN DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE - CODE 51-3563

LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PREDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE - CODE 51-3564

L'ECOLE, CA M'INTERESSE - CODES 28-1372 ET 28-1357

LES INTERVENTIONS

GUIDE D'INTERVENTIONS - CODE 51-3575

DEPART DE L'ECOLE, ENTREE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL, - CODE 51-3584

TABLE DES MATIERES

		Pages
Introduction..	.....	1
I-	Importance du rendement scolaire	2
2-	Les caractéristiques d'un système de prévention et de dépistage	6
3-	Les mécanismes de signalement	8
Conclusion	.....	16

INTRODUCTION

Plusieurs recherches traitant du phénomène de l'abandon scolaire au secondaire font ressortir l'importance du rendement scolaire dans le cheminement du décrocheur. En effet, les échecs et retards scolaires caractériseraient la scolarité d'un bon nombre de décrocheurs. Bien sûr, le rendement scolaire n'est pas la seule caractéristique de l'histoire scolaire du décrocheur, mais il s'agit d'un aspect pour lequel l'école a en main les données suffisantes contrairement à d'autres aspects tels que les aspirations, la motivation.

Le présent document a donc pour but de situer l'importance du rendement scolaire dans une optique de prévention de l'abandon prématuré et de présenter quelques modes de signalement des élèves en situation d'échec.

I- IMPORTANCE DU RENDEMENT SCOLAIRE

Même si les échecs et retards scolaires ne sont pas souvent invoqués par les élèves pour justifier leur décision de quitter l'école, il reste néanmoins que le rendement scolaire d'un élève apparait comme un facteur important dans la problématique de l'abandon prématuré des études. A la C.E.C.M.(1), une recherche a démontré que 60% des décrocheurs n'avaient pas suivi une scolarité régulière dans les matières de base; français, anglais et mathématiques. Ces élèves avaient connu au moins un échec dans une de ces matières. Il semble donc y avoir une relation significative entre l'échec scolaire et l'abandon prématuré.

Tout ceci nous amène à poser certaines questions en vue de mieux cerner l'importance du rendement scolaire dans le cheminement des décrocheurs. L'échec scolaire est-il un processus évolutif? Quel est l'impact de l'échec chez les élèves? Quels sont les raisons données par les jeunes pour expliquer leurs échecs? Et finalement, quelles sont les interventions possibles auprès des élèves en situation d'échec?

A- L'échec: un phénomène évolutif.

Il semble bien que l'élève se retrouve rarement tout d'un coup en situation d'échec. Au contraire, on constate une augmentation du taux d'échecs chez les élèves qui en ont déjà un. Cela veut dire que si un élève a un échec au secondaire I, les possibilités sont plus grande que ce

---

(1) C.E.C.M., L'abandon scolaire au secondaire, 1975, p. 76

même élève ait un nombre plus élevé d'échecs en secondaire II et ainsi que suite. Une étude effectuée à la Commission Scolaire Régionale de Blainville-Deux Montagnes(2) abonde dans ce sens: "Les données cumulées sur le problème des échecs nous permettent de constater que ce phénomène ne survient que rarement tout d'un coup mais qu'il se développe sur une période d'au moins trois années."(3)

B- Les conséquences de l'échec.

Face à cette situation d'échecs et de retards que connait l'élève, situation qui va continuellement en se détériorant, on ne peut que s'interroger sur la signification de ces échecs pour les jeunes qui les vivent. Vivre une situation d'échec et ceci de façon répétée ne peut qu'être dévalorisant pour l'élève. En effet, l'école étant axée avant tout sur la réussite académique de l'individu, celui qui ne réussit pas ne peut que projeter une image négative de lui-même en tant qu'étudiant. La confiance dans ses capacités, la motivation à poursuivre des études s'abaissent chez l'élève.

De plus, les échecs dans les matières de base ont une influence sur les projets d'étude des élèves. Les difficultés de rendement, les retards pédagogiques, les

---

(2) Il s'agit d'une recherche faite à partir des dossiers académiques des élèves de secondaire III, IV et V.

(3) Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes. Polyvalente Deux-Montagnes, p. 9

échecs scolaires constituent des obstacles à la réalisation des aspirations professionnelles du jeune. Et plus la situation se détériore, plus ces obstacles sont difficiles à surmonter. S'installe alors chez le jeune, un découragement face à la non-réussite: ses possibilités réelles de poursuivre des études en vue d'apprendre un métier qui le préparera au travail diminuant de plus en plus.

C- Les raisons fournies par le jeune.

Pourtant, la grande majorité des jeunes décrocheurs ont les capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire. Il serait sans doute intéressant de s'arrêter quelques instants pour écouter ces jeunes qui ont des échecs et voir quelles raisons ils invoquent pour justifier leurs échecs.

Les raisons fournies par les jeunes eux-mêmes sont les suivantes: (4)

a) Raisons d'ordre académique: l'élève trouve la matière trop difficile, les explications trop peu nombreuses...

b) Raisons d'ordre disciplinaire: le professeur ne réussit pas à maintenir dans la classe un climat propice au travail.

---

(4) Les raisons énumérées ci-haut sont principalement extraites d'une recherche effectuée à la polyvalente Emile Nelligan:

Laguerre, Michel; Lacerte, Gisèle et Fitzgibbon, André, L'échec académique en milieu défavorisé et ses incidences sur le développement de l'adolescente, Service d'orientation d'Emile Nelligan, 1974, p. 14-15

c) Les relations maîtres-élèves: il semble que ce soit un élément déterminant dans la réussite ou l'échec d'une matière: "Quand la relation est mauvaise ou non établie, l'élève rejette la matière à apprendre et devient indifférente à tout effort à fournir pour intégrer un contenu et même à assister à un cours". (5)

d) Les absences du professeur et des élèves: les conséquences de l'absentéismes de l'élève sur son rendement scolaire sont bien connues. D'autre part, il semble également que si le professeur régulier est absent, les élèves en profitent pour s'absenter eux-aussi ou pour mener la pagaille en classe.

e) L'intérêt pour la matière: cela est surtout valable pour les matières jugées peu importantes comme certaines matières complémentaires.

f) L'organisation scolaire: les contraintes structurelles telles que les programmes d'études, les modes de regroupement des élèves, les systèmes à option, etc, sont des facteurs qui ont un impact sur la réussite scolaire.(6)

---

(5) Laguerre, Michel et autres, op. cit. p. 14

(6) Au sujet, on pourra consulter une recherche effectuée à la C.E.C.M. par Manuel Crespo et Monique Cournoyer, Ecole polyvalente et inadaptation, janvier 1978, 205 pages.

2- LES CARACTERISTIQUES D'UN SYSTEME DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE.

A- Des interventions dès le début du secondaire.

Que peut-on retenir de toutes ces données? Deux points principaux ont attiré notre attention. Premièrement, la nécessité d'un dépistage précoce dès les premières années du secondaire. En effet, si l'échec scolaire est un processus évolutif, il apparaît primordial d'agir auprès des clientèles susceptibles de se retrouver en situation d'échec. D'où la nécessité d'un dépistage chez les élèves de niveau secondaire I et II.

B- L'importance de la relation maîtres-élèves.

Deuxièmement, le besoin qu'exprime le jeune d'être rencontré pour discuter "de ce qui va et de ce qui ne va pas" et l'importance qu'il accorde à la relation professeur-élève. Le support accordé par le professeur suite à un échec semble être le stimulant nécessaire pour une reprise en main de la situation. En effet, on remarque une amélioration du rendement scolaire chez plusieurs élèves auprès de qui il y a eu une intervention après un échec, que ce soit de la part du professeur ou des services aux étudiants.

C- Les exigences d'un système de prévention.

Il faut toutefois être conscient des exigences d'un système de prévention de l'échec scolaire. L'école qui

veut intervenir à ce niveau devra être en mesure d'offrir à l'élève non seulement la possibilité d'échanger avec des adultes de l'école sur la situation qu'il vit mais aussi des services de récupération et d'orientation.

D- Le signalement des élèves en situation d'échec.

Dans la plupart des écoles, il existe un système de référence des jeunes en difficulté scolaire aux services aux étudiants. Toutefois, les moyens utilisés apparaissent quelque peu déficients. En effet, il semble que seulement une partie des jeunes est signalée; c'est-à-dire ceux dont la situation est considérée comme très détériorée. Dans les écoles où on a mis sur pied une structure d'encadrement, la situation semble meilleure: beaucoup de tuteurs ou titulaires rencontrant leurs pupilles pour la remise du bulletin.

La prochaine partie du document sera donc consacrée à la présentation de deux façons de signaler systématiquement les élèves présentant des difficultés de rendement scolaire. Evidemment, ce ne sont que des possibilités parmi d'autres mais qui devraient permettre aux différents intervenants du milieu de voir comment pourraient s'articuler dans leur école le dépistage et la prévention chez les élèves susceptibles de se retrouver en situation d'échec et par ricochet en situation d'abandon scolaire.

3- MECANISMES DE SIGNALEMENT

A- UTILISATION DU BULLETIN SCOLAIRE

Dans l'énoncé de politique et plan d'action du ministère de l'Education(7), il est proposé aux commissions scolaires comme mesure visant à informer les parents sur le rendement scolaire et le développement général de leur enfant d'augmenter le nombre de bulletins scolaires. Ainsi de quatre bulletins par année, on passe à six; le premier devrait parvenir aux parents vers le 15 octobre.

Cette mesure devrait également faciliter le dépistage précoce des étudiants en difficulté et aussi offrir à l'élève plus de possibilités de se reprendre en main. La période couverte par le bulletin étant moins longue, l'élève est donc plus en mesure de combler les retards accumulés à la période précédente.

De son côté, l'école aura en main plus tôt les données pour commencer les interventions auprès des élèves ayant des difficultés. En effet, pour la plupart des écoles qui utilisent le bulletin pour pointer les élèves ayant des échecs, les interventions débutaient après la parution du premier bulletin. Or, on sait qu'un bon pourcentage des jeunes ont déjà décroché dès la première étape. Ainsi des interventions débutant plus tôt dans l'année devraient possiblement réduire le nombre de décrocheurs.

---

(7) Ministère de l'Education, L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action, section 13.10.17, 1979 p. 158

Le bulletin scolaire devient donc un outil fort pertinent pour l'identification des élèves en difficulté. On peut procéder de différentes façons pour ramasser les données. Il est possible par exemple de demander aux enseignants lorsqu'ils remettent les notes de leurs élèves de dresser la liste des élèves ayant un échec. Ce travail devrait se faire sous la responsabilité du responsable de la fréquentation scolaire ou du directeur de niveau . Cette même personne devra également effectuer un travail de compilation des données pour connaître le nombre d'échecs des élèves identifiés et déterminer quels sont les élèves auprès de qui on interviendra.

De plus, compte-tenu des ressources disponibles et du temps nécessaire pour effectuer ce travail, on peut penser à une identification des élèves ayant des échecs dans les matières de base et dans les matières qui sont des "pré-requis" dans le programme scolaire de l'élève.

On pourrait également décider d'intervenir prioritairement auprès des élèves de secondaire I et II. En effet, si on considère que l'échec scolaire est un phénomène évolutif, le dépistage peut-être effectué pour les premières années du secondaire seulement. En somme c'est à l'école, compte-tenu des objectifs qu'elle se fixe, de déterminer vers qui seront orientées les actions prioritaires.

Lorsqu'on a en main la liste des élèves ayant des difficultés académiques, il est alors possible de planifier des interventions auprès de ces jeunes: interventions des enseignants, des tuteurs ou titulaires, des services aux étudiants ou de la direction. On peut alors penser à différents types d'actions: rencontres individuelles avec le jeune, rencontres de groupe pour travailler sur la motivation, récupération...

Il faut également penser à l'utilisation du dossier académique de l'élève afin de mieux comprendre la situation du jeune. Comme il s'agit d'une opération exigeant beaucoup de temps, il est possible de consulter seulement les dossiers des élèves identifiés lors du bulletin. L'analyse du dossier ajoute des éléments permettant de mieux comprendre où se situe le jeune dans le processus d'échec.

B- INSTRUMENT DE DEPISTAGE DES ELEVES AYANT DES DIFFICULTES SUR LE PLAN ACADEMIQUE

A la commission scolaire régionale Pascal Taché, plus précisément à la polyvalente Louis Jacques Caseault, on a développé un système pour identifier tous les élèves en difficulté sur le plan académique. Les initiateurs de ce système sont Roger Breton, conseiller en orientation et France C. Lacroix, travailleuse sociale à la polyvalente. La polyvalente reçoit 2,600 élèves de niveaux secondaire I et V et offre la formation générale et la formation professionnelle.

Considérant que le nombre d'élèves ayant des difficultés académiques augmentait d'année en année et qu'un bon nombre de ces élèves n'étaient pas référés aux services aux étudiants, on a décidé de se doter d'un instrument de travail dont l'objectif était le suivant: "Dépister les étudiants en difficulté scolaire, sans avoir recours au système de référence de l'école, afin d'intervenir positivement auprès d'eux en cours d'année et possiblement réduire le nombre d'étudiants qui font face à des échecs scolaires."(8)

a) Le fonctionnement de l'Instrument.

1° Identification des élèves ayant des résultats au dessous de 60%

(8) Breton, Roger et Lacroix, France, C., Rapport des interventions des services aux étudiants pour la clientèle secondaire I, année scolaire 77-78, juin 1978, p. 1

2° Codification de la matière: on a donné une valeur à chaque matière. Cette valeur est en fonction de l'importance de la matière dans le programme en cours et des exigences au niveau de la promotion et de la certification.

3° Codification des résultats de l'élève: on donne une valeur aux résultats inférieurs à 60% afin de mesurer l'importance de l'échec.

4° Cote de besoins: Cette cote est obtenue en calculant le produit de la valeur donnée à la matière par le résultat obtenu dans la matière (valeur fixée pour le résultat).

5° Total des cotes de besoins: on procède à l'addition des cotes de besoins pour chaque matière pour en arriver à une cote globale qui détermine l'importance des échecs.

6° Classification des résultats et interventions: il est alors possible d'établir une liste d'élèves ayant une cote de besoins globale de la plus élevée à la moins élevée. On peut alors planifier des interventions auprès des élèves en fonction des priorités qu'on s'est fixées: par exemple, des interventions individuelles auprès des élèves ayant obtenu une cote de besoins globale plus élevée que X.

Le système de dépistage fonctionne par informatique et est maintenant disponible pour toutes les écoles de la C.S.R. Pascal Taché. Il est utilisé prioritairement en secondaire I dans une optique de prévention. On l'utilise également en secondaire III pour aider l'élève à effectuer son choix de cours.

b) Illustration.

Afin de bien faire comprendre l'instrument proposé, nous présentons une illustration du fonctionnement de cet instrument. Il est à noter que les valeurs données tant aux matières scolaires qu'aux résultats de l'élève ont été fixées par nous de façon arbitraire. En effet, tout utilisateur de ce système peut donner aux matières et résultats les valeurs qu'il juge pertinents.

Codification des matières:

Matière A - 5
Matière B - 5
Matière C - 4
Matière D - 4
Matière E - 3
Matière F - 3
Matière G - 3

Codification des résultats de l'élève:

50-59 - 1
40-49 - 3
30-39 - 5
20-29 - 7
10-19 - 9
0- 9 - 11

Elève / Matière	Elève A			Elève B			Elève C		
	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins
A	45%	5 X 3	15	58%	5 X 1	5	38%	5 X 5	25
B	58%	5 X 1	5	60%	-	-	25%	5 X 7	35
C	61%	-	-	70%	-	-	30%	4 X 5	20
D	56%	4 X 1	4	75%	-	-	25%	4 X 3	12
E	62%	-	-	72%	-	-	25%	3 X 7	21
F	54%	3 X 1	3	78%	-	-	70%	-	-
G	35%	5 X 3	15	82%	-	-	56%	3 X 1	3
Cote de besoins globale			42			5			116

* - Il s'agit du produit de la valeur donnée à la matière par la valeur accordée au résultat de l'élève.

Ceci décrit sommairement le système utilisé. Toutefois, il faut être conscient des avantages et des inconvénients avec un tel système. Le point fort de ce système réside dans le fait qu'il permet de dépister tous les élèves ayant des difficultés et d'intervenir rapidement.

Toutefois, de l'avis de monsieur Breton, cet instrument doit être à l'usage exclusif des services aux étudiants. Car il est bien certain que la liste des élèves en difficulté ne doit pas être utilisée pour juger un professeur ou pour expulser un élève de l'école. Le but de l'instrument n'est pas de pénaliser l'élève mais bien de lui accorder un support. On prône donc l'utilisation graduelle d'un tel instrument. Nous l'avons décrit car il nous apparaît un outil valable qui présente une façon originale de s'orienter vers la "prévention" des échecs et l'accumulation des retards qui peuvent conduire à un abandon prématuré.

CONCLUSION

Après avoir situé l'importance du rendement scolaire dans une optique de prévention de l'abandon prématuré, nous avons présenté des mécanismes de signalement des élèves en situation d'échec. Toutefois, il nous faut souligner que les approches suggérées ne sont pas les seules, bien d'autres possibilités peuvent être envisagées.

Notre objectif était de démontrer qu'il est non seulement possible mais nécessaire de dépister les élèves en situation d'échec avant que la situation ne soit trop détériorée. Les conséquences d'échecs accumulés sont trop lourdes pour qu'on néglige d'apporter de l'aide à ces jeunes.

Encore une fois, nous voulons insister sur le fait que si on utilise les informations sur le rendement scolaire comme moyen de dépistage, cela doit être fait dans le but d'aider le jeune et non contre lui. De plus, toutes les interventions qu'on pourra faire ne seront profitables qu'en autant que les enseignants seront impliqués et qu'elles ne seront pas strictement réservées aux services aux étudiants de l'école.

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
Service des
impressions
en régie

Mars 1980